



Enquête auprès des responsables du crédit

sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada

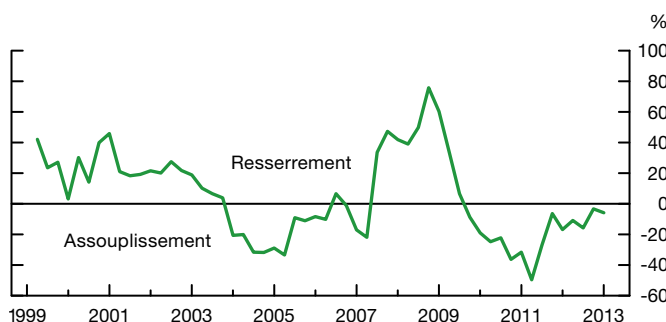
Résultats de l'enquête du 1^{er} trimestre de 2013 | Vol. 6.1 | 8 avril 2013

La présente enquête porte sur les changements survenus dans les pratiques de prêt aux entreprises au premier trimestre de 2013.

- Les résultats de l'enquête montrent que les conditions générales du crédit aux entreprises se sont légèrement assouplies au premier trimestre de l'année (**Graphique 1**). Malgré un relâchement net des aspects tarifaires des prêts, pratiquement aucune modification n'a été signalée pour ce qui est des modalités non tarifaires au cours du trimestre (**Graphique 2**). À noter que le solde des opinions révèle uniquement le sens du changement dans les conditions; il ne donne pas d'indication quant à son ampleur.
- D'après les réponses obtenues, les modalités tarifaires se sont allégées pour les grandes sociétés et les sociétés commerciales. Dans le cas des petites entreprises, les conditions du crédit sont demeurées inchangées au premier trimestre, après s'être assouplies pendant neuf trimestres d'affilée.
- De l'avis des responsables du crédit, les pressions concurrentielles s'exerçant entre les établissements prêteurs et provenant des marchés de capitaux se sont maintenues au premier trimestre.
- Le solde des opinions concernant la demande de crédit de la part des entreprises était négatif au premier trimestre. Ce repli rend principalement compte d'une baisse de la demande des grandes sociétés.

Graphique 1 : Les responsables du crédit ont indiqué que les conditions de prêt aux entreprises non financières canadiennes se sont légèrement assouplies...

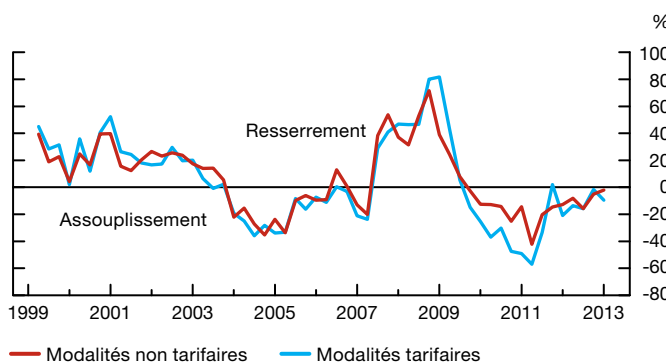
Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises^a



a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

Graphique 2 : ... pour ce qui est des modalités tarifaires, et qu'elles n'ont presque pas changé dans le cas des modalités non tarifaires

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts^a



a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 11 et le 15 mars 2013. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada.

Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.